

LE P'TIT FOUK

Sept. Oct. 22

N°306



C'EST LA RENTRÉE !

Hôtel de ville

1, place François Dollier
35390 Grand-Fougeray
02 99 08 40 19
www.grand-fougeray.fr
accueil@grand-fougeray.fr



Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h - 12h30 et 14h15 - 17h30
Mercredi 9h - 13h / Fermé au public l'après-midi
Samedi 9h à 12h (Fermé juillet - août)



AGENDA

Pour faire paraître vos manifestations ou évènements à venir, la date limite d'envoi pour la prochaine parution est le 1/10/2022

Samedi 3 septembre

Forum des Associations à Saint Sulpice des Landes

Lundi 5 septembre et 3 octobre

SOLIDARIBUS - 14h00 Salle de l'Europe (derrière la mairie)

Dimanche 11 septembre

Vide grenier - UFL - Place de l'église

Jeudi 15 septembre - 19h

Réunion d'information et de concertation - Projet Éolien « La Lande du Haut Bout », salle polyvalente

Samedi 17 septembre

- Journée européenne du Patrimoine - Visites guidées de la Tour Dugesclin - 15h - 18h

Atelier de fouilles archéologiques (9-12 ans) le samedi dès 14h00

- Comice agricole - Route de Nourais- visite exploitation GAEC Begouin à partir de 10h, concours de labour, exposition matériel agricole, randonnée

- Course Nature et concours de palets - Beach'Foug - Hippodrome - + d'infos au 07 88 16 70 80

Dimanche 18 septembre

Journée européenne du Patrimoine - Visites guidées de la Tour Dugesclin - 15h - 18h

Vendredi 23 septembre

Concours de belote ouvert tous - Club Arc en Ciel - Salle Dugesclin -

Lundi 3 octobre

Café des aidants - 14h30 - Présentation de VIVAM (EHPAD Hors les murs)

Jeudi 7 octobre

Loto - Le Temps de Vivre - Centre Hospitalier

Lundi 10 octobre

Café des Aidants - CLIC des 4 Rivières - 14h30/16h00 Salle de l'Europe (derrière la mairie)

Jeudi 20 octobre

Club Arc en Ciel - Repas pour les adhérents - salle polyvalente

GRAND-FOUGERAY
EXPLOITATION GAEC BEGOUIN LA PETITE HURLAIS R^È DE NOURAIS

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

COMICE AGRICOLE

A PARTIR DE 10h
- VISITE GUIDÉE DE L'EXPLOITATION LAITIÈRE ET DÉGUSTATION SUR PLACE
- CONCOURS DE LABOUR
- CONCOURS DE LA RANDE
- RANDONNÉE

APRÈS-MIDI
- ANIMATION DES TERRAINS
- PRÉSENTATION ET DÉMONSTRATION DE MATÉRIELS AGRICOLES
- MANIPULATIONS POUR LES ENFANTS (PROJET À VENIR)

LE SOIR BANQUET

INSCRIPTION AVANT LE 10 SEPTEMBRE : * PP GAULTIER BERNARD - 06 75 01 73 26
* PP BEGOUIN-VERVÉ - 06 84 34 35 31

HIPODROME GRAND-FOUGERAY
samedi 17 septembre

COURSES NATURES
Non chronométrées

18km départ 15h 9€
12km départ 15h30 9€
5km départ 16h 6€

Association caritative

Inscriptions en ligne sur ou sur place dès 13h avec certificat médical obligatoire

De 16h à 18h Jeu de piste familial (6€)

(Gratuit 12 ans) * 1 lot par participant - restauration sur place
Renseignements au 07 88 16 70 80



Bibliothèque

Programme des animations

Les bibliothèques du réseau Bretagne Porte de Loire Communauté vous proposent de nombreuses animations sur le thème du Japon.

Septembre 2022

Lundi 19 - 10h30

Tapis conté, Fanny Corbé, 0 - 3 ans

Mercredi 21 - 14h30

Cuisine japonaise facile "Maki sans sushi !" à partir de 7 ans (maxi 10 personnes - Prévoir une boîte en plastique pour rapporter chez soi sa préparation).

Mercredi 28 - 10h30

Tapis conté, Fanny Corbé, à partir de 3 ans

Octobre 2022

Mercredi 5 - 17h et Lundi 10 - 10h30

Tapis conté, Fanny Corbé, 0 - 3 ans



Mercredi 12 - 14h30

Atelier de gravure "à la japonaise" pour réaliser des estampes, Laëtitia Croix, à partir de 8 ans, 10 pers. max

Jeudi 20 - 10h - 10h45

Atelier "Massage Bébé" (maxi 6 familles) en partenariat avec le service Petite Enfance de BpLC.

Vendredi 28 - 17h

Lectures et chansons d'Halloween : "Venez déguisés pour tester vos costumes avant le grand soir !"

Contact

6, rue de de Villeneuve

Horaires d'ouverture

lundi 16h30 - 18h30

mercredi - samedi 10h - 12h30

Possibilité de réserver des documents grâce au catalogue en :

www.reseaubibliotheques.bretagneportedeloire.fr

Inscriptions et renseignements

bibliotheque-grand-fougeray@orange.fr

Tél : 02 99 93 49 62

SAMEDI 15 OCTOBRE

FITNESS PARTY

SECTEUR 2000, POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

SECTION CYM FULK SAINTE ANNE

SALLE DES SPORTS | GRAND-FOUGERAY

ACCÈS ET INSCRIPTIONS GRATUITES

20H - 22H30

CARDIO - AÉROBIC - FESSIERS
COLLATION OFFERTE À LA PAUSE
DEFI GAINAGE

LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AU
Centre Eugène Marquis

POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

5€ ADULTE
3€ ADHÉRENT
2€ -10 ANS

INSCRIPTION EN LIGNE

OT'S #BOUGEZ #LUTTEZ

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles ou garçons) sont tenus de se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Se munir de sa carte d'identité ou de son passeport et du livret de famille. Ce document sera réclamé pour différentes démarches notamment lors de l'inscription au permis de conduire.

Délibérations du conseil municipal du 13 juin 2022, votées à l'unanimité

Le conseil municipal a approuvé le passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2023 et a adopté le règlement budgétaire et financier de la commune de Grand-Fougeray. Pour ce faire, il a été décidé un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application à savoir :

- D'adopter les durées d'immobilisation pour les immobilisations acquises.
 - D'adopter la règle dérogatoire du calcul des amortissements sur le mode linéaire des immobilisations acquises (dérogation à l'application de la règle de calcul prorata temporis),
 - Pour la comptabilisation par composant : d'appliquer cette méthode pour distinguer les éléments constitutifs d'une immobilisation corporelle dont le rythme de renouvellement est différent.
 - D'appliquer le régime de droit commun en OPTANT pour le régime de provisions semi-budgétaires. Les situations nécessitant cette application sont les suivantes (article R 2321-2 du CGCT) :
 - Dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune ;
 - Dès l'ouverture d'une procédure collective prévue au livre VI du Code de commerce ;
 - En cas de créances irrécouvrables (ou dépréciations) lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis et/ou en cas de mise en redressement judiciaire ou liquidation judiciaire.
 - En dehors des cas cités ci-dessus, la commune peut décider de constituer des provisions dites « facultatives » dès l'apparition d'un risque avéré.
- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement : d'autoriser Mme le Maire, en 2023, pour le budget principal de la commune, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Cessions de chemins communaux

Il est décidé de céder aux demandeurs ou toute entité qui se substituerait à eux sous réserve qu'ils s'engagent par écrit à prendre en charge les frais inhérents à la réalisation de ces projets

- Une partie du CR 102 au Moulin de Chère à M. Yann LE MAUX avec 2 réserves : l'emprise sera réduite et commencera au droit de la limite nord de la parcelle ZW 46 ; l'usage d'écoulement des eaux pluviales par un fossé ouvert sera maintenu.
- Une partie du CR 514 à l'Hôtel Danier à Mme et M. Alain AMAUCE.
- Une partie du CR 290 « Faillis Noé » à M. Alain DUBOURG.

- Une partie du CR 467 au « Tertre Riou » à Mme et M. Michel GORIN. Les propriétaires des parcelles XC251 et XC203 feront également l'acquisition de la partie du chemin rural N°467 déjà insérée dans leurs propriétés respectives. Ces trois acquisitions se faisant simultanément.

Une partie du CR 57 au « Clos Breton » à Mme et M. BOUTROS.

Une partie du CR 538 au PA de Grand-Fougeray à la Société LODI

Dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, par le biais du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), Madame le Maire est autorisée les documents y afférents.

Madame le Maire indique que la réforme de la publicité des actes des collectivités a posé le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique. Il est décidé que la publicité des actes de la commune se fera par affichage.

Délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2022, votées à l'unanimité

Il est approuvé l'adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine

Biens sans maître : Madame le Maire expose que les parcelles XB102 (avec un immeuble dessus) XB101, situées à la Bazillais, font parties d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté. Il s'agit donc de biens sans maître qui reviennent de plein droit à la commune si elle n'y renonce pas. Il est décidé d'exercer les droits que lui confèrent les dispositions législatives et d'acquérir l'immeuble sis sur la parcelle XB102 et la parcelle XB101

Il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n° 769

appartenant à M. TIPREZ, d'une surface de 551 m2 au prix de 4,80 € le m2, La commune clôturera la limite séparative entre cette bande de terrain et la propriété de M. TIPREZ. Les frais de notaire étant à la charge de la commune.

Il est approuvé l'engagement du Syndicat Mixte du SCOT des Vallons de Vilaine à s'opposer avec conviction et fermeté à l'inscription des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de Loire (LNOBPL) pour la création de la nouvelle ligne ferroviaire sur le territoire des Vallons de Vilaine et de son emprise foncière.

INCIDENT DE SÉANCE

pour plus de détails, se reporter au compte-rendu de séance du 4/07/2022 consultable sur le site internet de la commune.

INFLUENZA AVIAIRE

RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins.

Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.



Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ✗ Ne pas ramasser ou toucher les oiseaux sauvages malades ou morts
- ✗ Évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- ✗ N'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques
- ✓ A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez-les ensuite avec une solution javellisée

SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU MORT NE LE TOUCHEZ PAS ET NE LE DÉPLACEZ PAS.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au 02 99 41 15 99

CRISE SÉCHERESSE 2022 en Ille-et-Vilaine

Économisons l'eau pour éviter des coupures au robinet

Dès maintenant, chacun de nos gestes compte !

RAPPEL des INTERDICTIONS

Le remplissage et la vidange des piscines quel que soit le volume.

Le lavage des voitures, bateaux, tout type de véhicule.

L'arrosage des jardins potagers entre 8 h et 20 h.

L'arrosage des pelouses, massifs de fleurs, arbustes et haies.

Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures.

Ensemble, limitons la consommation d'eau potable aux besoins essentiels : hydratation, alimentation, hygiène.

PÔLE SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES & INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Dr Bénédicte DELAMARE, Dr Rosalie MACÉ
et Claire RIVIÈRE, IPA

Horaires secrétariat

Du Lundi au Vendredi - 9h15-12h

02 23 10 86 39 - maison-sante@grand-fougeray.fr

INFIRMIÈRES

Mmes BRIAND, LEGER, BOUCAULT
et OLIVIER - 02 99 08 39 41

DENTISTE

Christian LABBÉ - 02 99 08 41 91

PÉDICURE / PODOLOGUE

Marine LE PAVEN - 02 99 08 47 01

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Nicolas VARLET-ANDRÉ

& Marie-Noëlle VRIGNAUD

02 99 08 38 10

Laure HOUDUSSE - 06 19 42 18 81

Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

OSTÉOPATHES

Pierre JOUADÉ - 02 99 91 85 88

Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

ORTHOPHONISTES

Baptiste GRAU - 06 09 30 17 70

Laëtitia DEMY - 06 14 29 02 61

Lucie PENICAUD - 02 99 70 93 19

PSYCHOLOGUE

Lydie BODIN - 06 84 12 71 37

DIÉTÉTICIENNE

Vanessa CORNU - 06 47 99 41 31

AUTRES SERVICES

CENTRE HOSPITALIER

29, rue Saint-Roch - 02 99 08 30 30

Accueil de jour «Alzheimer» -

02 99 08 80 80

AMBULANCES

Ambulances Boscherel Geffray -

02 99 08 45 29

Ambulances Février -

02 99 08 31 46



ANNUAIRE

PHARMACIE FOUCRET/MENET

FOUCRET/MENET - 02 99 08 40 22

PHARMACIE DE GARDE - Composer le 3237

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE - 02 99 08 40 16

SERVICE D'URGENCE

MAISON MÉDICALE DE GARDE

64, avenue de la Gare -

35480 GUIPRY-MESSAC

02 99 92 36 94

POMPIERS - Faire le 18 ou le 112

SMUR / SAMU - Faire le 15

Gendarmerie - Faire le 17

Violences conjugales - 3919

P'tit Fulk n°306

Directrice de la publication : Nadine Dréan

Coordination & Rédaction : Commission Communication

Crédits photos : ©Mairie, David Le Forestier

Design Graphique : l'Atelier Trait Graphique - Grand-Fougeray

Imprimé par BV impressions - N13, Les Quatre Routes,

35390 Grand-Fougeray